

CHARTRE SOCIALE NORD-PAS-DE-CALAIS DU 12 JUILLET 2001

DECISION COMPLEMENTAIRE N°10

OBJET

GARAGES DES AUTRES BAILLEURS

FONDEMENTS JURIDIQUES

Usages non écrits.

CHAMP D'APPLICATION

Ayants droit du Nord-Pas-de-Calais logés à titre gratuit par Pas-de-Calais Habitat, LTO, NOREVIE, Artois Développement, PARTENORD, SAHLM du Hainaut, SAEM Drocourt.

.

REGLES APPLICABLES

Les loyers des garages existants à l'entrée dans les lieux des ayants droit sont pris en charge par l'ANGDM.